



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU PLM DU 22 JANVIER 2011

PARTICIPANTS

Elus : M. AGONHOUMEY, Mme DOGIMONT, M. KONATE, M. OUKOLOFF

Habitants élus : M. BORDES, M. EL BOUCHIKHI, M. JOUVENEL, Mme MAREAU, Mme POINSOT

Habitants : Mme ALEXANDRE, Mme ARGAILLIOT, Mme BAUDIMENT, Mme BEZZEGHOUD, Mme BLOUZAT, Mme CATOIS, Mme CHATELET, Mme DELATTRE, M. DRIDER, M. & Mme DUCTEIL, Mme DUMONT, Mme ERKAN, Mme FORTIER, M. FOUDALI, Mme FRANCK, Mme GILLES, Mme GUESNET, Mme HONNORE, Mme JOUBERT, M. KINZONZI, M. LEMA, Mme MBIYA, Mme MEBROUKI, M. MOWELLE MBESSI, M. NICOLAS, M. PLANCHETTE, Mme POBELLE, Mme REBOURS,

Personnel municipal : M. ASSARINI, Mme SINGLE, Mme TROLLE, Mme EPINETTE, Mme MOUGAMADOU

Extérieur : Mme ANDRE, Responsable d'Agence Val d'Oise Habitat

M. AGONHOUMEY et le comité de pilotage présentent leurs vœux pour la nouvelle année. Ils fixent également les enjeux 2011, en précisant l'importance de continuer à travailler en faveur du mieux vivre ensemble, de se rencontrer et bien vivre dans son quartier.

M. AGONHOUMEY et les membres du comité de pilotage remercient la présence de Mme ANDRE (Val d'Oise Habitat). Il est souligné la nécessité d'évoquer les éventuelles difficultés et les réponses apportées par Val d'Oise Habitat lors des conseils de quartier.

M. AGONHOUMEY et le comité de pilotage remercient la présence de chacun.

Noël solidaire

M. ASSARINI présente le Noël solidaire et les actions menées en fin d'année par la Maison de quartier Camille Claudel.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Des jouets ont été récoltés à cette occasion et la récolte a été remise par M. MARSAC au Secours Populaire.

Une soirée Cabaret a eu lieu au sein de la Maison de quartier, avec :

- des chorégraphies
- du chant

92 personnes étaient présentes. Un retour très positif a été fait par les participants.

Les habitants ont exprimés leur volonté de reconduire ce type d'initiatives tout au long de l'année. Il a été exprimé le souhait de mettre en place 3 fêtes le samedi pour partager ensemble des moments de convivialité. La Maison de quartier accompagnera le développement de ce type d'initiatives.

M. AGONHOUMEY précise qu'il ne faut pas hésiter à solliciter l'équipe de la Maison de quartier.

M. AGONHOUMEY informe de la rédaction d'une plaquette avec les jours et horaires d'ouvertures de la Maison de quartier.

Espace de convivialité

M. AGONHOUMEY rappelle que le Puits la Marlière est le seul quartier qui ne possède pas d'espace de convivialité. La volonté est d'aménager un espace pour mener des initiatives telles que la fête des voisins par exemple.

2 espaces ont été repérés par les habitants en novembre dernier :

- Espace en face de « Gaz de France », terrain qui appartient à Val d'Oise Habitat
- Espace situé entre le carrefour du rond point et le City Stade soit à Icade ou Val d'Oise Habitat (à vérifier).

Une nouvelle balade est organisée le samedi 29 janvier à 9H au départ de la Maison de quartier Camille Claudel, les volontaires sont invités à participer en s'inscrivant auprès de Mme SINGLE.

M. OUKOLOFF qu'il :

- est très important que les immeubles aient un regard sur la zone de convivialité pour qu'elle ne fasse pas l'objet de malveillances. Il souligne l'importance de faire un espace visible comme aux Carreaux.

M. AGONHOUMEY indique que la situation géographique du Puits la Marlière est différente de celle des Carreaux. A la première tentative, les gens habitant les immeubles à proximité ont vivement protesté par peur d'éventuelles nuisances.

Un habitant demande combien d'espaces seront mis en place. Pour exemple, il rappelle l'espace des Terrasses avec le terrain de football inutilisé. Il pointe aujourd'hui les difficultés d'entretien du terrain (tonte, nettoyage) et souligne que cet espace pourrait servir d'espace de convivialité.

M. LEMA informe que ce terrain n'est pas très sécurisé, pour un espace de convivialité.

Voitures épaves

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Il est rencontré des difficultés de procédures d'intervention, chacun se rejette la responsabilité étant entendu que :

La police municipale a autorité pour intervenir uniquement sur le domaine public.

La police nationale a autorité pour intervenir uniquement sur le domaine privé.

Il est impératif de trouver des solutions pour enrayer le problème.

A l'issue de la balade concernant l'espace de convivialité, samedi 29 janvier 11, M. AGONHOUMEY propose aux participants de poursuivre par un repérage des véhicules concernés sur le quartier.

Un habitant souligne l'inertie de la police nationale pour l'enlèvement des voitures qui sont marquées en fluo vert, mais ne sont pas enlevées. M. AGONHOUMEY indique que la Mairie travaille avec les 2 polices pour s'efforcer de trouver des solutions.

Mme REBOURS fait savoir que la police nationale ne verbalise pas les véhicules épaves en stationnement gênant quand celles-ci sont sur le domaine privé.

Mme ANDRE précise que Val d'Oise Habitat rencontre les mêmes problèmes. Elle explique qu'une réquisition permanente est établie tous les ans au mois de janvier et envoyée au commissariat. Néanmoins 3 relances ont été faites, sans suite à ce jour.

Val d'Oise Habitat propose que chaque copropriété fasse la liste des voitures épaves et la transmettre au bailleur pour faire une demande officielle et commune à tous pour avoir plus de poids.

M. OUKOLOFF souhaite à chacun une bonne année 2011. Il approuve l'idée de Mme ANDRE, de faire une demande commune au commissariat. Néanmoins il préconise de faire cette démarche de façon récurrente, en envoyant une copie au Maire, Préfet, Président de la Communauté d'Agglomération Val de France ainsi qu'aux responsables d'associations.

Mme ANDRE comprend que la police peut avoir d'autres priorités, mais dans ce cas, il s'agit de l'indiquer explicitement pour passer le relais. Elle précise que le contact concernant la gestion de l'ASL les Viviens à Val d'Oise Habitat est M. BRUNET

M. BORDES précise qu'il faudrait déterminer ce qu'est exactement une épave. Selon le code de la route, est considéré comme véhicule épave, un véhicule qui n'a pas été déplacé depuis 7 jours. Si le véhicule a bougé il n'est plus considéré comme épave. De plus, M. BORDES souligne que lorsqu'on appelle le commissariat de VILLIERS-LE-BEL, il est indiqué d'appeler le commissariat de SARCELLES. Il conviendrait de déterminer précisément les champs de compétences.

Le commissariat de VILLIERS-LE-BEL est comparé à une coquille vide. Un habitant souligne l'importance de se mobiliser sur ce point pour améliorer les choses surtout concernant la sécurité

M. ASSARINI, informe que les problèmes de véhicules épaves sont évoqués auprès du Major ROZET dans le cadre du CLSPD avec les bailleurs. 5 véhicules ont été récemment enlevés sur le quartier des Carreaux, même si la procédure est effectivement contraignante.

Une habitante ne comprend pas que même les véhicules en défaut d'assurance ne soient pas verbalisés.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Une habitante indique que dans d'autres communes les problèmes de véhicules épaves sont bien gérés, des recensements sont établis entre les copropriétés et la ville pour laisser la compétence à la police locale.

Il est pointé que les citoyens ont également un rôle à jouer concernant le domaine privé : proposition de faire une commission pour réfléchir ensemble sur le sujet.

Salage des parkings et des voiries

Mme DUCTEIL demande :

A qui appartient le parking de la place Rude ?

Il appartient à l'ASL. Il faut donc passer par Val d'Oise Habitat qui gère « le grand ensemble ».

L'habitante explique que le parking était une vraie patinoire en fin d'année d'où des difficultés de stationnement pour les habitants.

Val d'Oise Habitat souligne qu'il s'agissait de circonstances exceptionnelles, que l'agence a fait de son mieux, même si elle s'est retrouvée en rupture de sel et a été prise de cours.

Il est nécessaire de mieux anticiper et de prendre des mesures en amont, par exemple, déposer des sacs de sel auprès de chaque copropriété.

Il est souligné que chaque hiver le parking de la place Rude est glissant.

M. BORDES précise que le déneigement relève également du travail de chacun en tant « qu'action de citoyenneté ». A chacun de faire en sorte d'aller débayer devant chez soi.

M. BORDES demande que Val d'Oise Habitat et la mairie passent dans le quartier pour déneiger ce qui les concernent ; il revient ensuite à chaque copropriété d'acheter du sel.

M. OUKOLOFF indique que le décret concernant les copropriétés précise que celles-ci sont responsables de leurs trottoirs. Par contre le décret n'engage pas la responsabilité de la municipalité par temps de neige, il faut néanmoins voir le bon côté des choses : la neige fait plaisir aux enfants.

M. AGONHOUMEY fait part de l'implication de la ville concernant le déneigement, en reconnaissant que la ville a été prise de cours.

- Le 29 novembre 2010, la neige est tombée en cours de journée en période scolaire, donc les services municipaux sont intervenus en priorité pour déneiger les écoles, le parvis de la mairie et le parc des sports. Au total 700 kilos de sel ont été répandus dans l'urgence.
- Le 1 décembre 2010, 4 tonnes de sable et de sel sont déversées sur l'ensemble des axes principaux de la ville. Ce travail a mobilisé 4 agents de quatre heures du matin à minuit.

M. AGONHOUMEY précise que la ville a fourni du sel de déneigement à Val de France.

Point sur les travaux :

Chemin de Montmorency

L'élagage des arbres a été réalisé. L'installation des supports poubelles est faite mais il n'y a pas de sacs. Il faut prévoir le nettoyage de l'espace.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Rue Bourdelle

L'armoire électrique appartient à la ville, des devis concernant le remplacement des portes sont à l'étude, à suivre.

Entre les Terrasses et l'arrêt de bus PLM

Il n'y a pas d'éclairage à ce jour, le problème est à soumettre à M. BRUNET du fait que le terrain est inclus dans le grand ensemble.

Rue Jean Cocteau et derrière la Maison de quartier Camille Claudel

Des gros câbles électriques pendent derrière la rue, ce qui est dangereux pour les enfants. Mme ANDRE précise qu'icade a demandé l'intervention d'EDF et que Val d'Oise Habitat a réitéré cette demande ; Mme ANDRE se rapprochera à nouveau d'EDF pour régler ce problème.

Rue Gounod

La rue Gounod est très sale les samedis matin (lendemain du marché). Il est déploré que la place du marché soit nettoyée mais pas la rue Gounod. Y a-t-il une possibilité d'associer le nettoyage de la rue Gounod à celui de la place du marché ?

Questions diverses

Une habitante déplore qu'il n'y ait pas beaucoup de locataires de Val d'Oise Habitat présents. Elle évoque le problème de sécurisation des portes des halls, et s'en émeut auprès de Val d'Oise Habitat.

Elle s'indigne de constater que le commissariat est une coquille vide, ce qui pose problème face aux violences. Elle souligne que le climat s'est un peu apaisé depuis deux mois sur le quartier, mais que des agressions ont lieu au Village (vieille dame).

Elle précise qu'au commissariat de VILLIERS-LE-BEL, il est indiqué de téléphoner au commissariat de SARCELLES, ce qui pose problème : le temps d'appeler, que les policiers arrivent le jeune avait déjà pris la fuite depuis un moment avec le sac à main de la vieille dame.

Elle est choquée par les actes d'incivilité au niveau de la pharmacie et insiste sur la nécessité de trouver des solutions.

Elle constate également les dépôts sauvages d'ordures ménagères sur la place Berlioz, et déplore que les habitants jettent leurs ordures par les fenêtres. Elle demande que des panneaux d'interdictions soient posés.

Un habitant revient sur le problème des portes cassées des halls, qui occasionne des regroupements de jeunes dans les halls.

Un autre habitant informe que les jeunes entrent également dans les halls fermés.

Mme ANDRE (Val d'Oise Habitat) spécifie qu'il est possible de trouver une solution technique à ce problème. Elle précise toutefois que lorsque quelqu'un sonne chez un ou plusieurs habitants la personne trouve toujours une bonne âme pour ouvrir la porte. Il appartient donc à chacun d'être vigilant. Elle souligne que les portes ne sont pas adaptées puisque il suffit d'un simple coup de pied pour les ouvrir.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Mme ANDRE informe que les portes vont être remplacées progressivement pour s'ouvrir de l'intérieur de l'immeuble vers l'extérieur (à l'inverse d'aujourd'hui), l'interphonie sera également remplacée. Ce changement se déroulera sur plusieurs années, 2 ou 3 ans.

M. ASSARINI fait part du travail mené par la Ville, sur les questions de prévention auprès des jeunes, en lien avec les éducateurs d'IMAJ, les médiateurs, les Maison de quartier et la police. Ce groupe travaille actuellement sur des chantiers éducatifs notamment. De plus une note a été transmise à la police concernant le délit d'occupation.

Un habitant pense qu'il ne sert à rien de travailler avec la police, car la police ne sert à rien.

M. OUKOLOFF fait savoir que le commissariat n'a rien coûté à la Ville. Sur les questions des ordures ménagères, il comprend les remarques de certains habitants, en soulignant qu'il s'agit plutôt d'un problème d'éducation (M. OUKOLOFF a une formation d'éducateur sportif).

M. OUKOLOFF informe qu'il a proposé au Maire d'aller à la rencontre des jeunes dans le cadre du VILLIERS-LE-BEL Info, M. le Maire n'a pas donné suite à ce jour. M. OUKOLOFF en est fortement désolé, car il y aurait probablement des solutions à mettre en œuvre par ce biais.

M. AGONHOUMEY souligne qu'il est important de trouver un consensus et de ne pas faire de la politique / polémique.

M. OUKOLOFF indique qu'il ne s'agit pas de politique / polémique mais d'être citoyen.

M. PLANCHETTE souligne qu'il ne s'agit pas d'attendre tout du Maire ou de la Mairie, à chacun de se mobiliser pour aller voir les jeunes.

M. AGONHOUMEY fait savoir que les adjoints au Maire rencontrent régulièrement les jeunes ; le Maire se déplace également, les jeunes du quartier peuvent en témoigner.

Une habitante, du 34 avenue du 8 mai s'exprime concernant :

- le problème de la porte du hall qui n'est pas résolu
- le problème de la trappe de désenfumage
- le problème des jeunes qui occupent le hall
- les portes qui claquent empêchant les gens de dormir

Mme ANDRE indique que la porte du hall va être changée, y compris son système de fermeture, et présente un chantier qui va permettre la remise en peinture d'une partie de l'immeuble.

M. KONATE insiste sur l'importance de réfléchir ensemble aux problèmes pour améliorer le quotidien des habitants. Il précise que le Maire ne peut pas être partout et fait savoir qu'il n'attend pas que le Maire soit présent pour discuter avec les jeunes. M. KONATE indique que le débat sur ces questions avec l'opposition peut se faire dans d'autres conditions.

M. BORDES déclare qu'il lui arrive de rencontrer et de discuter avec les jeunes, or les jeunes évoquent leurs difficultés avec la police. Pour eux, il suffit qu'ils soient en pied d'immeuble pour être considérés comme de la « racaille ». Les jeunes se plaignent du tutoiement, de la rigueur des contrôles « musclés ». M. BORDES souligne qu'il est important d'interpeller la police sur ce sujet. Sinon il convient aux habitants de travailler sur ce quartier, de « se remonter les manches ».

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Une habitante demande à Val d'Oise Habitat de faire une note aux locataires concernant les dépôts d'ordures.

Un habitant fait savoir qu'il ne voit pas pourquoi les jeunes occupent des espaces où ils ne sont pas chez eux.

Un habitant exprime la difficulté de suivre cette réunion, les thèmes sont intéressants, mais il faudrait les traiter de façon plus approfondie. Il souligne l'importance d'aller voir quelles sont les problématiques ailleurs. Par exemple organiser une réunion avec les associations sur les questions de violence est plus important que de favoriser la participation au conseil de quartier.

Le prochain CONSEIL DE QUARTIER se déroulera le :

**Vendredi 1 avril 2011 à 20H00
A la Maison de quartier Camille Claudel
Salle soleil**